

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1023/2014
Date: 27 août 2014
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
N° d'affaire: 2012.RRGR.1106
Classification: Non classifié

Loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (Loi sur l'aménagement des eaux, LAE) (Modification) **Référendum facultatif en matière législative, échéance du délai**

Le Conseil-exécutif constate qu'il n'a pas été fait usage, avant l'échéance des délais publiés dans la Feuille officielle, du droit de demander le référendum au sujet de l'arrêté pris par le Grand Conseil le 17 mars 2014.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataires

- Chancellerie d'Etat
- Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie